

1835

Vendredi 27 septembre 1957.

Réoccupation du poste de l'attaché
militaire à Varsovie et création
d'un tel poste à Vienne.

Département militaire. Proposition du 13 septembre 1957 (an-
nexe).

Département politique. Co-rapport du 24 septembre 1957 (pas
d'observation).

Département des finances et des douanes. Co-rapport du 23
septembre 1957 (adhésion).

Le Conseil fédéral

d é c i d e :

1. La réoccupation du poste d'attaché militaire et de l'air près la légation de Suisse à Varsovie, poste créé par la décision du 29 avril 1952, et l'envoi d'un attaché militaire et de l'air près l'ambassade de Suisse à Vienne sont approuvés.
2. Il est pris acte de l'assurance donnée par le département militaire que le poste d'attaché militaire près la légation de Suisse à Madrid deviendra vacant par suite des mesures prises selon le chiffre 1 et que le nombre des attachés militaires restera fixé pour le moment à 9.

Extrait du procès-verbal au département politique (5 exemplaires) et au département militaire (11 exemplaires) pour exécution, de même qu'au département des finances et des douanes, pour information.

Pour extrait conforme:
Le secrétaire,

Fleider